

LA LETTRE DU 18 JUIN

N° 258 juin 2023- Trentième année

Le combat de l'avenir

SOMMAIRE

- | | |
|---|---------|
| -Allocution du 8 Mai 2023... Jacques MYARD | page 2 |
| -Charles De Gaulle, le regard vers l'éternité... Christine ALFARGE | page 4 |
| -Laïcité : Modèle français contre modèle américain... Paul KLOBOUKOFF | page 6 |
| -À l'occasion des 80 ans du Chant des partisans»... | page 9 |
| -Les enjeux géopolitiques de l'affrontement de Gaulle-Giraud ... Georges-Henri SOUTOU | page 10 |
| -Jean Moulin 80 ans de la création du Conseil national de la Résistance | page 12 |
| - Livre : Les dernières réformes du général de Gaulle (1968-1969)... Étienne Le Brun | page 13 |



La lettre du 18 juin prend ses congés d'été. Retrouvons-nous au mois de Septembre pour reprendre le fil de l'actualité gaulliste. Dans l'attente, vous pouvez consulter notre site <http://www.academie-gaullisme.fr>



Par Jacques MYARD,

La bataille de France de mai-juin 1940 fut une très grande bataille, une bataille formidable où 60 000 soldats français périrent au champ d'honneur, bataille perdue par l'incurie de l'Etat major français enfermé dans ses convictions stratégiques de 14-18, alors que les généraux allemands avaient compris les mutations stupéfiantes des blindés, tout comme un jeune colonel français Charles de Gaulle l'avait lui aussi compris, sans avoir pu en convaincre le haut commandement français.

La bataille de France est survenue après la drôle de guerre, alors que les Alliés avaient la supériorité militaire sur le Reich engagé en Pologne. Le Généralisme Gamelin attend l'attaque allemande en Belgique et aux Pays-Bas.

Le 10 janvier 1940, un Messerschmitt Taifun s'écrase près de Malines sur Meuse en Belgique. A bord, un officier allemand est porteur de documents ultra secrets du Plan jaune approuvé par Hitler qui annonce une attaque sur la Belgique et les Pays-Bas, pays neutres. Le Roi des Belges Léopold III en informe Maurice Gamelin, sans dévoiler ses sources, Gamelin estime que c'est l'occasion de convaincre la Belgique de laisser les armées françaises pénétrer en Belgique.

Après de multiples péripéties, Léopold III refuse et réaffirme la neutralité de la Belgique.

Accusé de trahison, Léopold III abdiqua en 1951, le 16 juillet, après de fortes tensions. Gamelin applique le plan Dyle-Breda, le 10 mai à 10h la 7ème armée française franchit la frontière franco-belge. Les combats sont furieux les 15, 16 et 17 mai, le plan Dyle-Breda est un échec.

Le 17 mai **le Colonel de Gaulle** décide une contre-attaque à Montcornet dans l'Aisne, c'est un succès moral qui ne prospère pas sur le plan militaire, en raison de l'absence de couverture aérienne. Les 10 et 12 mai 1940, au nord de Sedan, les Allemands traversent le massif forestier des Ardennes, jugé difficilement franchissable par l'Etat major français. C'est là le plan de **Erich von Manstein** approuvé par Hitler en février : il s'agit de percer le front français entre deux secteurs de la ligne Maginot.

- Le secteur stricto sensu de la ligne Maginot, bien défendu.

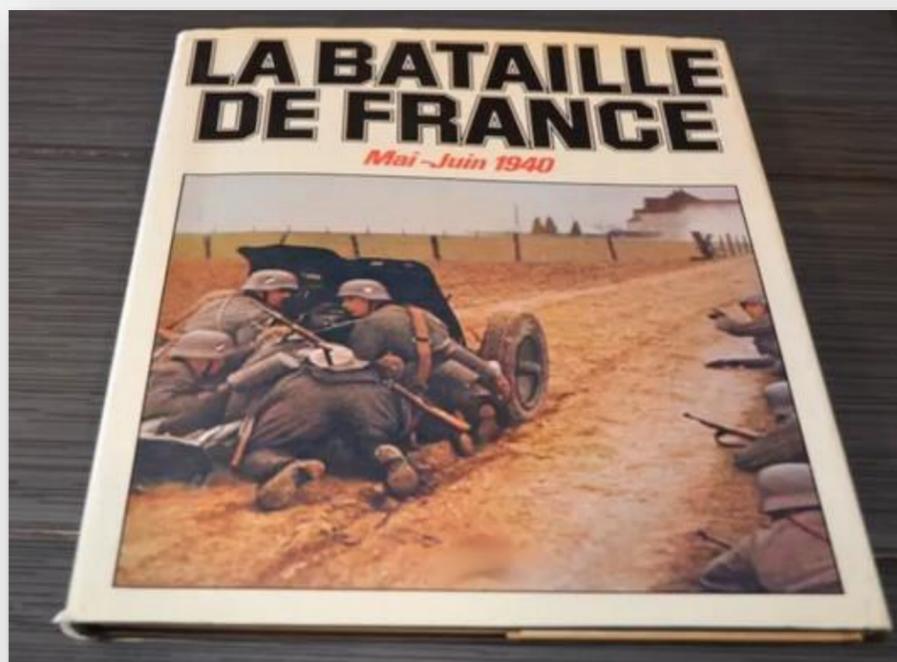
- Et le secteur défensif des Ardennes avec des fortifications, insuffisantes. L'Etat major français installé à Vincennes analyse mal la percée de Sedan, il a toujours les yeux fixés sur la Belgique et la manœuvre Dyle Breda. Le Blitzkrieg allemand prend à revers, en faucille les armées françaises et alliées, elles sont acculées à Dunkerque, les Anglais rembarquent. Vichy signe l'armistice le 22 juin 1940. La France est à genoux, vaincue, l'immense effort national de 14-18 est remis en cause, anéanti ! Les Français éprouvent alors le sentiment inexplicable d'une « **étrange défaite** » fort bien décrite par **Marc Bloch**.

- Une « étrange défaite » imputable au seul commandement de l'Etat major enfermé à Vincennes, mais surtout dans ses conceptions obsolètes des stratégies de 14-18.

- Une « **étrange défaite** » des politiques qui refusèrent de comprendre, pour beaucoup de responsables, la vraie nature de **Hitler**, qui se moque du droit, mais exige de ses généraux d'être les plus forts pour vaincre, vae victis.

- Une « **étrange défaite** » mais glorieuse pour nos soldats qui ont combattu avec courage, pied à pied, détermination, face à un ennemi mieux armé. La France est à genoux, mais nombreux sont les patriotes qui ne courbent pas la tête. « Quand la société est dissoute, l'Homme est tout. » **Lamartine** L'Homme est tout, oui l'Homme est tout ! « La défense de la France montait du plus profond de soi-même, non motivé, impératif, sans réplique. » **Philippe Viannay**.

Allocution du 8 Mai 2023



« Vos fils résistent victorieusement à l'armée allemande.

N'écoutez pas les paniquards...

Il faut que chacun soit à son poste, les élus et les fonctionnaires se doivent de donner l'exemple.

Je connais les qualités de patriotisme des populations de ce département. J'ai confiance, nous vaincrons. » Début juin 1940.

Le Préfet d'Eure et Loire, **Jean Moulin**.

« En temps de guerre, celui qui ne se rend pas est mon homme, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne et quel que soit son parti.

Il ne se rend point. Celui qui se rend est mon ennemi. » 17 juin 1940

Edmond Michelet.

Alors vint de Londres, le 18 juin, un appel à la résistance, diffusé par la BBC, un appel d'un général nommé à titre provisoire, quasi inconnu, **Charles de Gaulle**. « L'espérance doit-elle disparaître ?

La défaite est-elle définitive ? Non ! Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »

Les Panzer de la Wehrmacht défait l'armée française en Blitzkrieg. Mais **Hitler** ne savait pas que la France a toujours eu des forces supérieures aux forces matérielles.

Elle bénéficie des forces spirituelles de son âme, qui surpassent le destin tragique de la nuit des malheurs, des sacrifices engendrés par une brutale occupation. « La liberté, ce n'est pas seulement un bien dont on jouit, un capital dont on touche les intérêts, mais une réalité vivante que nous entretenons de notre substance et qui est animée d'un principe spirituel dont la source est notre âme. »

Georges Bernanos, août 1941

Le chemin de la croix des armes.

- Cette force d'âme, tous les hommes de l'Ile de Sein l'ont chevillée au cœur, ils gagnent tous l'Angleterre pour s'engager dans les forces françaises libres dès le 24 juin 1940.

- **Pierre Mesmer et Jean Simon**, après avoir entendu le discours d'un maréchal à la gloire perdue qui a décidé de déposer les armes, rallient Marseille, embarquent à bord du navire italien « Capo Olmo », ils s'en emparent et le déroutent avec l'équipage vers Liverpool, en juin 1940.

- Le Général Jean Simon que j'ai eu l'insigne honneur de connaître, avec lequel j'ai rallumé la flamme de l'Arc de Triomphe, me confia :

« Lorsque nous nous sommes présentés au Général de Gaulle à Londres, il nous demanda sans autres commentaires sur notre action, Dans quelle unité voulez-vous servir ? »

Fin de l'entretien.

Devant la gravité de la défaite, les Patriotes savaient au plus profond de leur âme qu'« obéir » à Vichy c'est trahir, mais « Désobéir, c'est servir. Servir jusqu'au sacrifice. »

« Le convoi s'ébranle de la prison de Fresne à l'aube du 29 août 1941, en direction du Mont Valérien. Dans l'autocar...les condamnés assis sur leurs cercueils sont encadrés par des soldats de la Wehrmacht. Les condamnés descendent de l'autocar. Ils rejoignent l'**abbé Stock**, un prêtre catholique allemand, une dernière bénédiction. »

« Bekanntmachung, Avis

Le lieutenant de vaisseau, **Henri Louis Honoré Comte d'Estienne d'Orves**... L'Agent commercial **Maurice Charles Emile Barlier** Le commerçant **Jean Louis Guillaume Doornik** ont été condamnés à mort à cause d'espionnage. Ils ont été fusillés aujourd'hui. Paris 29 août 1941.

« Der Miltärbefehlshaber in Frankreich. »

(Le commandement militaire allemand en France)

Ernst Jünger, l'auteur d'Orage d'acier, prit connaissance des **lettres d'Adieu du Comte d'Estienne d'Orves**. Il note dans son journal parisien :

« Ces lettres constituent une lecture de haute valeur et j'avais le sentiment de tenir entre mes mains un document qui demeurera. »

Ils sont plus d'un millier à avoir connu leur destin tragique dans la clairière du Mont Valérien, Ils sont des milliers à être tombés sous les balles de l'occupant, au combat dans les maquis, le Vercors, les Côtières l'Ain, En représailles, victimes innocentes, choisis au hasard, fusillés de Chateaubriand ou massacrés à Oradour-sur-Glâne.

Résistants de l'intérieur, ils ont sauvé l'honneur de la France, avec les combattants des Forces Françaises Libres, en Syrie en 1941, à Koufra le 31 janvier 1941, à Bir Hakeim en juin 1942, en Libye.

Ces « hommes, ces FFL, partis de rien » dit d'eux René Cassin, ont rappelé au monde la valeur des soldats français.

Ils ont rallié à eux les hommes de toute origine de l'Empire colonial français.

Le 26 août 1940 à Fort Lamy au Tchad, **Félix Eboué**, Gouverneur du Tchad, avec le **Colonel Pierre Marchand** proclame son ralliement à de Gaulle.

« Cet homme d'intelligence et de cœur, ce noir ardemment français, répugnait de tout son être à la soumission de la France au triomphe du racisme nazi. » Charles de Gaulle

Félix Eboué est la preuve historique que la France coloniale n'a pas commis de crime contre l'Humanité.

Félix Eboué entré au Panthéon le 20 mai 1949 en compagnie de **Victor Schoelcher**. Résistants de l'intérieur, combattants des FFL sont du même sang.

A Koufra, les FFL sous le commandement du Colonel Leclerc font le serment, le 2 mars 1941

« Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg. »

Le 24 novembre 1944 le **Général Leclerc** signe l'ordre du jour n°73

« Le serment de Koufra est tenu...Vous avez chassé l'envahisseur de la capitale de l'Alsace rendant ainsi à la France et à son armée son prestige d'hier. Nos camarades tombés sont morts en héros.

Honorons leur mémoire.

Strasbourg 24 novembre 1944. »

Le 9 mai 1945, le **Général de Lattre de Tassigny** cosigne à Berlin la reddition des Armées allemandes avec nos Alliés américains, anglais et russes, au grand dam du Général nazi **Wilhelm Keitel**.

L'« **étrange défaite** » fut alors oubliée dans l'enthousiasme de la fin de la guerre.

L'« **étrange défaite** » expiée par les sacrifices qui ne parviennent pas à effacer les douleurs des pères, des mères, disparus, tombés sous les balles de l'occupant.

L'« **étrange défaite** » taraude toujours notre mémoire collective.

L'« **étrange défaite** » nous revient lancinante à l'esprit, elle nous rappelle l'incurie des chefs :

« Il ne nous manque pas un bouton de guêtre » **Edmond le Bœuf** Ministre de la Guerre 1870

« Août 1914, c'est le temps des moissons, la guerre sera rapide.

Nous ne sommes pas disposés à laisser Strasbourg sous le feu des canons allemands »

Albert Sarraut 7 mars 1936, à la suite de la remilitarisation de la Rive Gauche du Rhin, la Rhénanie.

« Le croquemitaine se dégonflera. » **Paul Claudel** le 14 août 1939, la veille de l'agression nazie sur la Pologne.

« Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts. » **Paul Reynaud** 10 septembre 1939.

Ces déclarations de nos chefs sont pour toujours gravées dans nos mémoires, elles sonnent en avertissement, dénonçant les illusions des naïfs.

Seul **Winston Churchill** a tenu le langage de la vérité, le 13 mai 1940, aux Communes

« Je n'ai rien d'autre à offrir que du sang, du labeur, des larmes et de la sueur. »

Nous savons que l'Histoire est à jamais tragique.

Pourquoi alors avoir accepté d'engranger les prétendues, les illusives dividendes de la Paix ?

Engranger les dividendes de la Paix, c'est désarmer la Nation.

Engranger les dividendes de la Paix rappelle le goût amer de l'inéluctable « **étrange défaite**. »

L'Histoire n'est jamais un long fleuve tranquille, l'Histoire exige plus que jamais lucidité, détermination et efforts

« Si vis Pacem, Para bellum »

demeure la loi de la Raison pour assurer l'indépendance nationale, notre liberté.

Vive nos Héros tombés au champ d'honneur.

Vive nos Alliés Vive la République

Vive la France.

**Jacques Myard Maire de Maisons-Laffitte Membre honoraire du Parlement, Président du CNR et de l'Académie du gaullisme.*



Charles De Gaulle, le regard vers l'éternité

« L'âme de la France ! Elle est avec ceux qui continuent le combat avec tous les moyens possibles, avec ceux qui ne renoncent pas, avec ceux qui, un jour, seront présents à la Victoire. »

Charles De Gaulle

Par Christine ALFARGE,

Le 18 juin 1940, c'est joué le destin de la France.

La célébration de l'Appel du 18 juin 1940 est surtout un hommage à la résistance française rassemblée autour du Général de Gaulle à Londres, puis en Afrique du Nord, de tous ceux qui ont payé le prix de notre liberté dans l'action et le sacrifice pour que notre histoire française se perpétue à travers le temps. Pour les générations qui vont suivre, c'est l'exemple de la volonté et de l'espérance gravée pour toujours dans les esprits. Cette célébration est l'occasion de se souvenir et d'honorer la mémoire des Français libres qui avec courage ont décidé à l'été 1940, de prendre leur destin en main et de défendre leur pays, en ignorant la fatalité.

Le 18 juin 1940, la France libre est née du refus instinctif de la défaite et de la détermination d'un homme d'honneur, le général De Gaulle, qui a dit « Non » à la soumission face à l'ennemi pour sauver la liberté du peuple français. L'esprit de résistance, c'est la flamme qui est en nous, le courage de ne jamais céder, continuer de combattre. Fidèle à Jean Moulin et son action de résistance, Daniel Cordier dira « *le seul choix qui vaille dans la vie, c'est celui de combattre pour la liberté* ». Il n'y eut jamais plus bel exemple que 1940. Que vaut la vie sans une mystique qui l'élève ? C'est ce qu'écrira notre compagnon Yves Guéna en 1941, dans une lettre à son ami Daniel Cordier. Winston Churchill, quant à lui, artisan infatigable auprès du général De Gaulle pour permettre à la France de reconquérir sa liberté, écrira « *...La résistance qui est au cœur de la mystique gaulliste...* ».

Lorsqu'il n'y a plus de repères, où retrouver un sens, une direction ? Comment garder la foi comme Daniel Cordier et tous ceux qui ont accompli des actes de bravoure, sûrs de prendre la bonne décision ? 1940, le mystère des deux Frances taraude notre esprit depuis longtemps. L'une représentant la majorité silencieuse sur les routes de l'exode, subissant aveuglement, n'étant plus disposée à défendre les valeurs républicaines, plongée dans l'inconscient collectif sans doute par manque de discernement et de volonté laissant s'installer un chaos inouï dans tout le pays.

Le général De Gaulle s'adressant à René Cassin, « nous sommes la France. »

Alors que l'effondrement des institutions précipite le peuple exsangue dans un profond renoncement, tout semble perdu définitivement. Et pourtant, le sort de la France va en être décidé autrement parce qu'il n'y a pas de fatalité. C'est cette France-là que nous honorons, celle de la résistance, la France combattante du général De Gaulle sans laquelle nous aurions été humiliés dans la défaite et bien plus encore la soumission.

A l'été 1940, la force de l'engagement dans la France libre est déterminante pour résister tant sur le plan extérieur que sur le plan intérieur. Les premiers résistants venaient de tous les horizons sans jamais se résigner à la défaite, combattre pour libérer la France, c'est dans cette conviction instinctive qu'ils gardaient l'espoir de vaincre.

Pourquoi avaient-ils choisi de se rallier à la France libre ?

« *Pétain avait tué la France glorieuse* » écrira Daniel Cordier. Avant tout, ces volontaires de la France libre ne voulaient pas subir l'occupation de leur pays, par un réflexe conditionné à un refus absolu de penser que la guerre était perdue, ils rejoindront l'Angleterre. Chacun d'eux garde le souvenir intense où pour la première fois il a vu surgir le général De Gaulle, aucun parmi ces jeunes n'avait entendu l'appel du 18 juin ni ne connaissait son nom.

Lorsque le Général apparaît quelques instants le 6 juillet 1940, à l'Olympia de Londres, il leur lance ces mots « *Je ne vous féliciterai pas d'être venus, vous avez fait votre devoir. Quand la France agonise, ses enfants se doivent de la sauver. Vous avez de la chance, jeunes Français, car vous voyagez beaucoup. Ce sera long, ce sera dur, mais à la fin, nous vaincrons* ». L'instant est crucial, la France libre est née de cette conviction et de cette volonté.



Le général De Gaulle incarnera la pierre angulaire de cette volonté à travers son appel à la radio de Londres. Cet appel à continuer le combat en constituant une force militaire sous le drapeau français aura l'adhésion parmi des civils ou des militaires qui s'engageront dans les Forces françaises libres portant avec une fidélité sans faille les armes de la France libre jusqu'à la capitulation allemande. L'Histoire montrera combien leurs combats furent héroïques sur tous les champs de bataille.

Appel du 18 juin 1940 prononcé à la radio de Londres (BBC)

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres. »

Juin 1940, le déclin.

Même une grande nation peut vaciller, fût-elle la France, la débâcle de 1940 en est l'illustration. À la fin de la III^{ème} république, le régime se trouvait à bout de course et beaucoup voulaient une profonde réforme du système politique. La plupart avait choisi la capitulation pensant que Pétain les sauverait, ceux qui depuis longtemps avaient abandonné la nation et le sort de la France. Cette période marque une rupture, non seulement parce que le pays perdait son rang de grande puissance mais aussi parce que les fondements de la nation comme ses valeurs morales, ont été affaiblis.

Des épreuves que la France a traversées en plus de dix siècles, 1940 reste la plus douloureuse comptant une armée décimée, des populations innombrables qui se rassemblent sur les routes de l'exode, affamées, ayant perdu leurs repères et tous leurs biens, puis très vite la débâcle du régime, c'est-à-dire les jours terribles qui précéderent l'armistice du 22 juin. On y voit malheureusement un pays sombrer au milieu d'un chaos inouï, l'ignorance des enjeux réels du conflit en cours, la désintégration de la République, la revanche de ceux qui ont choisi l'ennemi, le régime de Vichy avec ses monstrueuses lois raciales.

Cependant, au cœur de l'abîme, d'autres hommes ont choisi de ne pas baisser les bras et se battre courageusement, à partir de là, la résistance de l'ombre va naître, parmi eux Jean Moulin, certain que le combat n'est jamais vain, « *le tombeau des héros est le cœur des vivants.* » écrivait André Malraux.

La France, notre pays, c'est d'abord une histoire.

« *Sans doute l'histoire ne consiste-t-elle pas qu'à délivrer* » disait le général De Gaulle, « *elle est l'affrontement avec l'ennemi, aussi avec le destin.* »

Dans « l'étrange défaite », Marc Bloch écrivait « *l'effort sera rude, combien il me semblerait plus commode de céder aux conseils de la fatigue et du découragement ! Un jour viendra, tôt ou tard, j'en ai la ferme espérance, où la France verra de nouveau s'épanouir, sur son vieux sol béni déjà tant de moissons, la liberté de pensée et du jugement. Alors les dossiers cachés s'ouvriront, les brumes, qu'autour du plus atroce effondrement de notre histoire, commencent, dès maintenant, à accumuler tantôt l'ignorance et tantôt la mauvaise foi, se lèveront peu à peu, et, peut-être les chercheurs occupés à les percer, trouveront quelque profit à feuilleter, s'ils savent le découvrir, ce témoignage de l'an 1940* ».

On est face à son devoir comme on est face à son destin « *la tragédie de la mort est en ceci qu'elle transforme la vie en destin, qu'à partir d'elle rien ne peut plus être compensé.* » écrivait André Malraux.

Un homme de l'Histoire est un ferment, une graine. (Charles De Gaulle)

« *L'important et, peut-être, pour tous les hommes qui ont été liés à l'histoire n'était pas ce que je disais, c'était l'espoir que j'apportais. Pour le monde, si j'ai rétabli la France, c'est parce que j'ai rétabli l'espoir en la France.* »

« *La justice sociale se fonde sur l'espoir, sur l'exaltation d'un pays, non sur les pantoufles* », « *puisque tout recommence toujours, ce que j'ai fait sera tôt ou tard source d'ardeurs nouvelles après que j'aurai disparu.* » écrivait le général De Gaulle.

L'épopée de la France libre de 1940 reste un magnifique exemple pour toutes les générations, De Gaulle incarnant l'homme providentiel qui s'impose comme le sursaut, l'espoir. Dans son ouvrage le fil de l'épée, ses mots raisonnent toujours : « *Les armes ont détruit, mais aussi façonné le monde ; Elles ont accompli le meilleur et le pire, enfanté l'infâme aussi bien que le plus grand, tour à tour rampé dans l'horreur et rayonné dans la gloire. Honteuse et magnifique, leur Histoire est celle des hommes* »

Parce que nous avons la passion de la France, souvenons-nous des mots de Pierre Lefranc, compagnon de la libération, rappelant la grandeur de notre pays : « La France a assez souffert de sa défaite, des lâchetés, des trahisons pour qu'on n'oublie pas que grâce à De Gaulle et à ses volontaires, elle n'a pas démerité de son passé mais a été sauvée du déshonneur et rétablie sans tache dans sa vocation millénaire. »

**Christine ALFARGE Secrétaire générale de l'Académie du Gaullisme.*





par Paul Kloboukoff,

Laïcité : Modèle français contre modèle américain

Pleine de vertus, la définition officielle de la laïcité manque un peu de clarté

À la question, « Qu'est-ce que la laïcité ? », revenue d'actualité... en grande partie par les soins du gouvernement (avec son Comité interministériel de la laïcité), celui-ci n'apporte pas vraiment une réponse claire et précise sur son site « de référence sur le principe de laïcité » (1). Il en énumère, non sans redondances, des vertus (présumées ou attendues), à commencer par les garanties [PAR LA REPUBLIQUE] de : - la liberté de conscience, dont découlerait « la liberté de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'ordre public ». « La laïcité implique la neutralité de l'Etat et impose l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou de conviction » ; - « la liberté d'expression de leurs croyances ou convictions aux croyants et aux non-croyants », du « droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir » ; - du « libre exercice des cultes et de la liberté de religion ». « Personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses ». « La laïcité implique la séparation de l'Etat et des organisations religieuses ». « L'ordre politique est fondé sur la seule souveraineté du peuple des citoyens, et l'Etat - qui ne reconnaît et ne salarie aucun culte - ne régit pas le fonctionnement interne des organisations religieuses »... « La République laïque impose ainsi l'égalité des citoyens face à l'administration et au service public quelles que soient leurs convictions ou croyances ».

« La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres, mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public ».

A la suite de ces objectifs (assignés aux gouvernants), et/ou de ces vœux, qu'on ne saurait qualifier de pieux, sous l'intitulé « Comprendre la laïcité » sont présentés trois éléments clés ayant jalonné le parcours de la laïcité : - la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, qui stipule « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public » ; - la loi de séparation des églises et de l'Etat de 1905, dont l'article 1 stipule « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public ».

Cette loi indique aussi que « La République ne salarie ni ne subventionne aucun culte » ; - la Constitution française du 4 octobre 1958, qui proclame que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

Ordre public et laïcité : une pléthore de règles pour neutraliser l'Eglise catholique

En droit administratif français, « l'ordre public représente l'ensemble des règles obligatoires qui touchent à l'organisation de la Nation, à l'économie, à la sécurité, à la paix publique, à la santé, à la morale et aux droits et libertés essentielles de chaque individu » (2).



Ce sont les règles jugées **indispensables à la vie en société** auxquelles nul ne peut déroger. Un très vaste éventail, évolutif de surcroît, assorti de sanctions de nature à décourager les velléités d'irrespect et à faire attention de ne pas porter atteinte à la laïcité sans s'en rendre compte, par inadvertance. Il en a sans doute d'autant mieux rempli les missions envers l'Eglise catholique et les pratiquants qui lui ont été confiées.

La promotion de la laïcité a visé à réduire l'influence de l'Eglise catholique, son emprise jugée excessive et/ou néfaste sur la population, ainsi qu'à l'écartier de la scène politique afin de réserver celle-ci aux seuls citoyens... puis, à partir du début du vingtième siècle, aux partis politiques. Le but poursuivi a été atteint progressivement. L'Eglise catholique est entrée pleinement dans l'Ordre républicain. Elle ne « se mêle plus de la politique ». Depuis le début des années 1960, nous n'avons plus vu les coiffures à cornettes de religieuses. Les tenues vestimentaires des ecclésiastiques se sont « sécularisées ». En dehors des cérémonies religieuses, les signes extérieurs de connotation religieuse sont devenus très discrets. Pas seulement chez les serviteurs de l'Eglise, chez nombre de croyants également.

Dans les calendriers scolaires des 4 zones (3), les vacances de Pâques ont cédé la place à des vacances de printemps. Mais le « ménage » n'a pas été complètement fait puisque survivent des vacances de la Toussaint et des vacances de Noël. Il est vrai qu'à Noël il est mal vu d'installer des crèches dans les mairies. Ce sont de petites choses. Contribuent-elles à grandir la laïcité

Perte d'influence de l'Eglise catholique doublée de la chute du nombre de croyants

D'un autre côté, il faut observer [se réjouir ou déplorer ?] qu'au fil des ans le nombre de croyants (pas seulement des catholiques) a considérablement diminué : de 56% en 2011 à 49% en 2021, puis à 44% en 2023, selon un sondage du début avril, cité parlepoint.fr (4).

La chute est brutale, particulièrement pendant les deux ans de 2019 à 2021. Parmi les jeunes de 18 à 24 ans, seulement 36% sont croyants

Ces estimations ne sont pas en contradiction avec celles plus détaillées fournies par l'Insee dans son analyse publiée le 30 mars 2023 « La diversité religieuse en France : transmissions intergénérationnelles et pratiques selon les origines » (5). Il en ressort notamment qu'en 2019-2020 : - **49%** des personnes de 18 à 59 ans se déclarent « affiliées » à une religion, dont 29% de catholiques, 9% d'autres chrétiens et **10% de musulmans** ; - 81% des immigrés arrivés après 16 ans sont affiliés, contre 42% des non immigrés ; - seulement 15% des catholiques pratiquent une prière hebdomadaire, pour 31% des autres chrétiens, contre 58% des musulmans ; - les pourcentages de transmission religieuse des parents à leurs enfants sont de 67% chez les catholiques, de 69 % chez les autres chrétiens, de 84% chez les juifs et de 91% chez les musulmans.

D'après ces données ; - le pourcentage de musulmans dans la population est devenu important, de l'ordre de 10%, et continue de croître ; - celui des musulmans parmi les croyants, lui, est estimé à **un peu plus de 20%** ; - les musulmans pratiquent leur religion plus assidument que les adeptes des autres religions.

Loi « séparatisme » contre trop d'entorses graves de musulmans à la laïcité

Ce ne sont pas les seuls griefs que les défenseurs de la laïcité peuvent adresser à des musulmans. Notre ministre de l'Education et nos médias se sont fait l'écho des nombreuses atteintes à la laïcité en milieu scolaire. Plusieurs centaines par mois ont été rapportées en 2022-2023, avec des pointes élevées en période de ramadan. Nombre de musulmans en France placent les lois de leur religion au dessus de celles de la République. Le séparatisme communautaire, la malveillance et l'usage de la violence ont « progressé ».

L'assassinat suivi de la décapitation de l'enseignant Samuel Patty près de Conflans- Sainte-Honorine le 16 octobre 2020 a profondément choqué les Français et a incité le gouvernement à faire adopter la « Loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République ». Vie publique en a exposé les mesures (6). La loi vise à : - renforcer la laïcité et la neutralité des services publics ; - soumettre les associations à un nouveau contrat d'engagement républicain, condition requise pour bénéficier de subventions ; - créer un nouveau délit face à la haine en ligne, avec des sanctions durcies ; - mieux encadrer l'instruction des enfants en famille et dans les écoles privées sous contrat ; - protéger les femmes et leur assurer une égalité des droits.

La loi séparatisme modifie la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat en renforçant : - le contrôle des associations culturelles et des lieux de culte (des mosquées) ; - la police des cultes et les peines en cas de « *provocation à la discrimination, à la violence ou à la haine commise par un ministre des cultes* » ; - les sanctions contre la tenue de réunions politiques dans les lieux de culte.

Cette loi officialise le tournant pris par les Autorités (depuis plusieurs années déjà) dans le combat pour la défense de la laïcité. **Après l'Eglise catholique et ses pratiquants, c'est au tour de l'islamisation de la société d'être dans la ligne de mire.**

Et remporter la victoire, ou même maintenir le statu quo est une autre paire de manches, pour le ministre de l'Intérieur Darmanin et celui de la Justice, Dupont-Moretti, en particulier, qui se trouvent nécessairement en première ligne.

La loi séparatisme provoque des inquiétudes à l'étranger sur la laïcité en France

Dès sa présentation au Conseil des ministres le 9 décembre 2020, le projet de loi « confortant les principes républicains » n'est pas passé inaperçu aux quatre coins du globe et a provoqué des réactions pour le moins mitigées. En témoigne un article publié le jour même sur francetvinfo.fr intitulé « Comment la laïcité française est perçue aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Israël ? » (7). La réponse est : **mal**.

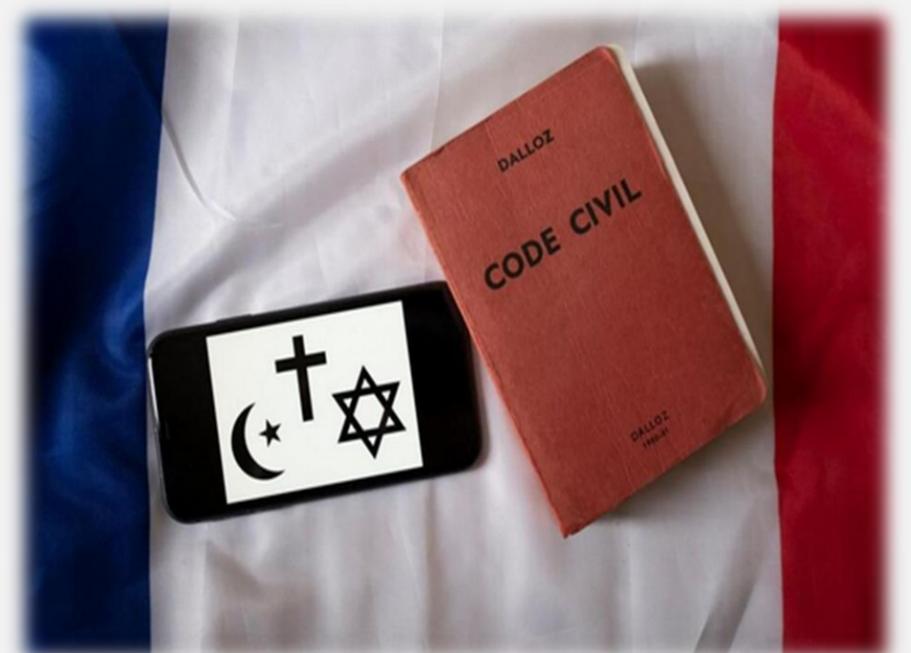
Aux Etats-Unis, Samuel Brownback, nommé par le président Trump émissaire des Etats-Unis pour la liberté religieuse, s'est inquiété de la situation en France et a affirmé : « *Le rôle du gouvernement est de protéger la liberté religieuse. Si l'on est trop répressif, alors la situation peut s'aggraver. Il faut un dialogue constructif* ». « *Comme un message aux musulmans de France, si vous pratiquez votre foi pacifiquement, alors vous êtes dans votre bon droit* ».

Il est visible que les Américains voient les choses de loin... et n'ont pas la même conception de la laïcité que nos dirigeants. Des journaux, comme le New York Times (NYT) ont aussi critiqué la politique de notre gouvernement. Piqué au vif. Macron avait appelé le NYT pour se justifier. Il avait aussi publié une tribune dans le Financial Times. Nos médias ont été discrets sur cet épisode peu glorieux.

En Israël, pays communautarisé, les religions sont omniprésentes dans l'espace public, dans l'enseignement ou la politique. Nous sommes loin de la laïcité française. Du côté palestinien, où il y a une minorité chrétienne, la religion, profondément enracinée, est très présente. En Cisjordanie, des affiches Anti-Macron avaient répondu aux caricatures de Mahomet.

Au Royaume-Uni, il n'y a pas de séparation entre l'Eglise et l'Etat. Le 6 mai 2023, le couronnement du roi Charles III en l'Abbaye de Westminster par l'archevêque de Canterbury nous l'a encore montré. Le roi est à la tête de l'église anglicane et 26 sièges de la Chambre de Lords sont réservés aux évêques. L'incompréhension et la méfiance dominant envers la laïcité, qui est perçue comme un outil de répression.

Le mot « laïcité » n'a d'ailleurs pas de traduction en anglais. Le terme « sécularisme » est utilisé. « *Là où en France, la laïcité a été un processus conflictuel pour briser l'influence de l'Eglise sur les institutions, au Royaume-Uni, la sécularisation de la société s'est faite par un déclin du pouvoir religieux et par une affirmation des libertés individuelles* ». Dès 1688, la liberté de culte a fait l'objet de nombreuses protections juridiques. Aujourd'hui, les signes religieux sont autorisés dans l'espace public et beaucoup d'écoles admettent le port du voile.



La laïcité accusée de diviser la communauté nationale

La tribune publiée par le monde.fr le 11 décembre 2020 et rédigée par un enseignant-chercheur en droit public de l'Université catholique de Lyon et intitulée « La laïcité est un totem devenu fragile qui, au lieu de rassembler la communauté nationale, en vient à la diviser » (5). montre que l'orientation prise n'est pas appréciée par tous les chrétiens. Pour l'auteur, « la laïcité est encore aujourd'hui assimilée à ce qu'elle n'a jamais été ». « En aucun cas elle n'impose que les religions ne soient cantonnées aux seuls espaces familiaux ou culturels ».

Pourtant, un Français sur deux pense que « la laïcité interdit d'exprimer sa religion en public », que « l'obligation de neutralité s'impose au sein des entreprises privées », ou que « les manifestations religieuses dans les rues ne peuvent être autorisées ». L'auteur se réfère ici à « Etat des lieux de la laïcité en France », une étude réalisée par ViaVoice pour l'Observatoire de la laïcité en janvier 2020.

Si, effectivement, les Français se fourvoient ainsi, c'est sans doute en raison de la présentation qui a été faite de la laïcité de façon insistante.

Mise à toutes les sauces, la laïcité devient incompréhensible

Né le 12 janvier 1943, Jean-Louis Bianco (JLB) a eu une carrière politique brillante. De 1982 à 1991, il a été secrétaire général de François Mitterrand à la présidence de la République. Lors de la création de l'Observatoire de la laïcité en avril 2013, François Hollande étant président de la République, Bianco en est devenu président. Il a exercé cette fonction jusqu'au 4 avril 2021, date à laquelle l'Observatoire a été supprimé et remplacé par le Comité interministériel de la laïcité, placé sous l'autorité du Premier ministre. Ce changement a souligné, s'il en était besoin, l'importance politique accordée à la laïcité.

Sur lacroix.com du 25 avril 2023, Jean-Louis Bianco a signé un article intitulé « **On invoque la laïcité comme une potion magique pour résoudre tous les problèmes** » (9). Pour JLB, « Depuis longtemps, on n'avait pas autant parlé de laïcité ». Et, dans le débat politique, « les mots sont des armes »... « S'autoproclament militants de la laïcité ceux qui crient le plus fort, ceux qui jouent sur les peurs ».

Effectivement, il y a des attaques contre la République. Il faut les sanctionner, sans les minorer ni les exagérer. « Mais la laïcité ne devrait pas se réduire à un catalogue de contrôles et d'interdictions. Elle est d'abord un principe de liberté qui repose sur la recherche d'un équilibre entre la liberté de chacun et celle des autres, entre la liberté de chacun et le bon fonctionnement collectif ».

On parle de laïcité à tort et à travers, on l'instrumentalise, on la travestit, on l'invoque comme une potion magique pour résoudre tous les problèmes, de la question sociale jusqu'au terrorisme. Du coup, on n'y comprend plus rien, et on navigue dans l'abstraction ». Il ne faut pas prendre à la légère les observations critiques de cet orfèvre en la matière... qui insiste aussi pour qu'à l'école, les formateurs s'appuient sur des cas concrets pour faire bien comprendre la laïcité.

En Europe, le sécularisme à l'américaine prend le pas sur la laïcité

Deux conceptions de la laïcité s'affrontent en Europe, explique l'article de Vie publique du 1^{er} juillet 2019 intitulé « Modèle français ou américain : les conceptions de la laïcité divergent en Europe » (10).

Dans la première conception, séculariste, inspirée du droit américain, il s'agit de protéger les religions contre les Etats. Dans la seconde, comme en France, le but est d'empêcher toute ingérence religieuse dans l'organisation et le fonctionnement de l'Etat.

Le sécularisme garantit la non-discrimination de l'autre ainsi que le multiculturalisme et accepte les « accommodements raisonnables ». La laïcité française garantit l'égalité devant la loi et intègre la notion d'ordre public.

Les pays d'Europe ont tendance à pencher vers la voie américaine. La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) se rapproche aussi du système américain qui reconnaît comme religion tout groupement qui le demande et qui peut ainsi bénéficier d'avantages en matière de liberté de culte et de fiscalité.

En l'absence de standard européen au plan de la laïcité, la CEDH veut respecter la souveraineté des Etats. Elle juge au cas par cas, en refusant de se prononcer sur la séparation des Eglises et des Etats, qui dépend, à ses yeux, de leur propre conception du « vivre ensemble ». Au risque de voir la notion même de liberté religieuse prendre une signification différente selon les Etats. Cela conduit, notamment, à placer cette liberté religieuse au cœur d'un conflit « d'intelligence juridique » entre le modèle français et le modèle américain, réclamé par les partisans du multiculturalisme.

C'est pourquoi, certains appellent à une unification du droit... autour de la vision anglo-américaine, faisant de la laïcité un des enjeux de la mondialisation.

Pour ma part, je regarde avec réserve la laïcité française, ce principe abstrait mal compris chez nous et mal accepté à l'étranger. Il a servi à affaiblir et à faire reculer le catholicisme en France sans donner naissance à une éthique, à une morale de référence ou à un « guide du vivre ensemble », et sans empêcher le communautarisme de prospérer. S'il n'a pas porté directement atteinte à la liberté d'expression, tant malmenée, il est devenu un ingrédient contribuant à façonner la pensée unique.

*Paul KLOBOUKOFF Académie du Gaullisme Le 26 mai 2023

Sources et références

- (1) Qu'est-ce que la laïcité ? laïcité.gouv.fr gouvernement.fr/qu-est-ce-que-la-laïcité publié le 07/05/2015, modifié le 09/12/2022
- (2) Ordre public en droit français jurislogis.fr/ordre-public-droit-administratif-francais le 23/07/2021
- (3) Vacances scolaires 2022-2023 service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31952 le 21/04/2023
- (4) 56% des Français ne sont pas croyants selon un sondage lepoint.fr/religion-56-des-francais... le 07/04/2023
- (5) La diversité religieuse en France Immigrés et descendants d'immigrés, édition 2023 insee.fr/fr/statistiques/6793308 ?sommaire-6793391 le 30/03/2023
- (6) Loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République vie-publique.fr/loi/277621-loi-separatisme-respect-des-principes... le 25/08/2021
- (7) Comment la laïcité française est perçue aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Israël francetvinfo.fr/replay-radio/le-club-des-correspondants/comment... LE 09/12/2020
- (8) « La laïcité est un totem devenu fragile qui, au lieu de rassembler la communauté nationale, en vient à la diviser » le monde.fr/Idees/article/2020/12/11/la-laïcité-est-un-totem...
- (9) Jean-Louis Bianco : « On invoque la laïcité comme une potion magique pour résoudre tous les problèmes » lacroix.com/Debats/Jean-Louis... 2023-04-25-120
- (10) Modèle français ou américain : les conceptions de la laïcité divergent en Europe vie-publique.fr/parole-dexpert/38556-modele-francais-ou... le 01/07/2019

À l'occasion des 80 ans du Chant des partisans. L'hymne de la Résistance française

Joseph Kessel - Maurice Druon : retour au pays des grands hommes. C'est encore le temps des héros, des aventuriers, des bâtisseurs. La vie ne leur fait pas peur. Ils la défient, ils la dévorent. Ils la veulent à la mesure de leurs rêves enflammés. L'un est l'oncle, l'autre le neveu. Ensemble, en 1943, ils ont signé les paroles de l'hymne de la Résistance, Le Chant des partisans. Leurs liens familiaux, d'abord tenus secrets, cimentent une relation très forte, marquée par la tendresse et la fidélité. Mais aussi par la même passion.

LE CHANT DES PARTISANS

LE CHANT DE LA LIBÉRATION

PAROLES DE MAURICE DRUON ET JOSEPH KESSEL
MUSIQUE D'ANNA MARLY
1943



Le général De Gaulle

♂

Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
Ohé partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme !
Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et des larmes.

Montez de la mine, descendez des collines, camarades.
Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades !
Ohé franc tueurs, à la balle et au couteau tuez vite !
Ohé saboteur, attention à ton fardeau, dynamite !

C'est nous qui brisons les barreaux des prisons, pour nos frères.
La haine à nos trousses, et la faim qui nous pousse, la misère.
Il y a des pays où les gens au creux des lits font des rêves.
Ici, nous vois-tu, nous on marche et nous on tue, nous on crève.

Ici chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait, quand il passe.
Ami, si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place.
Demain du sang noir séchera au grand soleil sur les routes.
Sifflez, compagnons, dans la nuit la liberté nous écoute.

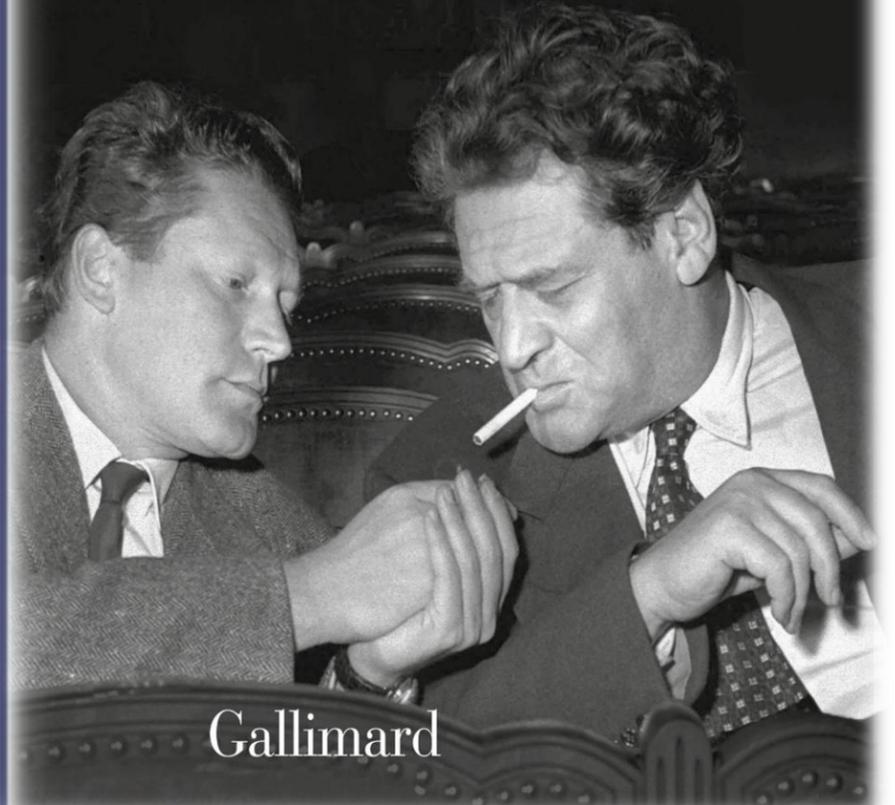
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?



Dominique Bona
de l'Académie française

LES PARTISANS

Kessel et Druon
une histoire de famille

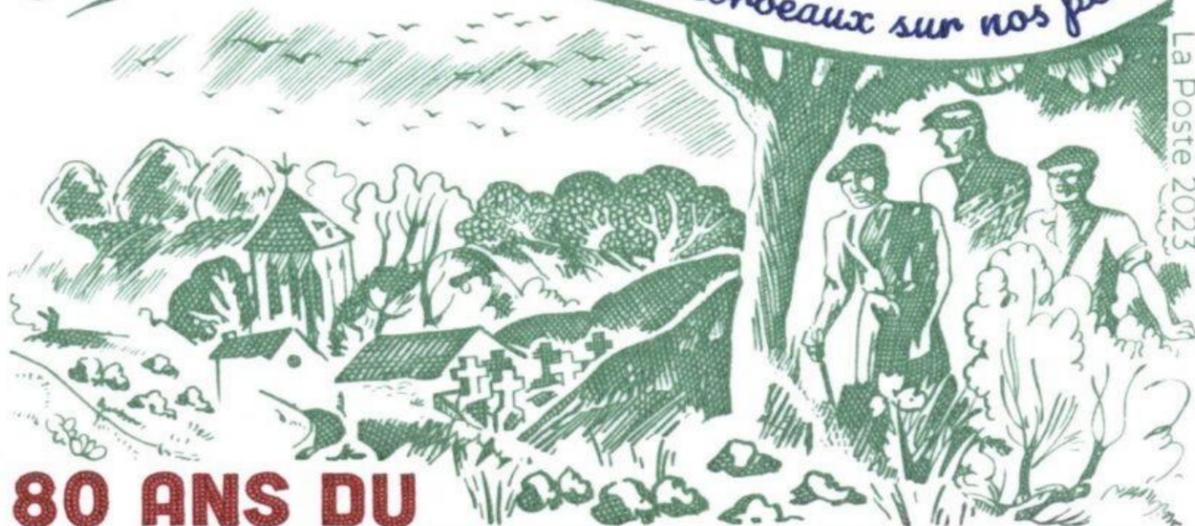


Gallimard

FRANCE

1,16€

Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines



La Poste 2023

80 ANS DU
Φ CHANT DES PARTISANS

Philaposte

LAZAREVIC



Les enjeux géopolitiques de l'affrontement de Gaulle-Giraud

Par Georges-Henri SOUTOU,

Le débarquement anglo-américain en Algérie et au Maroc dans la nuit du 7 au 8 novembre 1942 (Opération Torch) marqua un tournant dans la Seconde Guerre mondiale. Vichy perdait le contrôle sur l'Afrique du Nord et l'Afrique occidentale, mais les autorités en place tentèrent de rester « fidèles au Maréchal » et, quand ce ne fut plus possible, après l'occupation de la Zone non occupée en métropole, elles tentèrent cependant pendant quelques mois de conserver l'esprit et la législation de la Révolution nationale.

Jusqu'à son assassinat le 24 décembre, ce fut l'Amiral Darlan qui gouverna l'Afrique, à la suite d'intrigues et de péripéties qui le placèrent totalement dans la main des Alliés. Lui succéda le général Giraud, qui obtint au départ l'allégeance des civils et des militaires, la France libre et de Gaulle n'ayant que fort peu de partisans en Afrique du Nord. Giraud ne voulait pas collaborer avec la France libre, et il fallut beaucoup de manœuvres diverses, y compris de la part des Britanniques, pour que de Gaulle puisse finalement arriver à Alger le 30 mai 1943. On mit alors sur pied un Comité de la libération nationale, coprésidé par de Gaulle et Giraud : néanmoins, en quelques mois, à la suite d'une politique très habile et en ayant acquis progressivement de nombreux soutiens, de Gaulle réussit à écarter son rival, ce qui ouvrait la voie à une rupture totale avec le vichysme, mais aussi à une nouvelle phase de politique extérieure française.

L'opposition entre de Gaulle et Giraud à Alger en 1943 est un épisode majeur de l'histoire contemporaine française : au-delà de la rivalité entre deux personnalités que tout opposait, au-delà du fait que Giraud et ses partisans prétendirent maintenir jusqu'au mois de mars 1943 l'ensemble de la législation de Vichy, y compris les lois antisémites, au-delà du fait que les oppositions entre les Français d'Afrique du Nord et les Gaullistes, et entre les officiers de la France libre et ceux de l'Armée d'Afrique furent profondes et durables, au-delà du fait que l'affrontement par moments menaçait de dégénérer en mini-guerre civile, il marqua l'opposition entre deux orientations majeures en politique extérieure, avec des résonances à long terme.

Pour Giraud et ses soutiens, la défaite de 1940 signifiait que la France, face à l'Allemagne, devait s'aligner sur les Américains et les Britanniques, seuls susceptibles de réarmer l'Empire et de libérer le territoire national. Le mot n'existait pas, mais c'était une sorte de pré-atlantisme. On notera que, jusqu'au mois de mai 1943, Jean Monnet fut un acteur essentiel de cette crise, et un soutien primordial de Giraud, avant de se rallier à de Gaulle. Pour de Gaulle, si l'aide des Alliés était évidemment indispensable, elle ne devait en rien obérer l'indépendance de la France, ni pendant la guerre, ni surtout lors de l'après-guerre ! Cette priorité politique permet de mieux comprendre son attitude en 1943 (au-delà des crispations ou mouvements d'humeur que tous les contemporains notèrent).

Il convient aussi de tenir compte des points de vue américains et britanniques, et de ne pas se limiter à une vision franco-française de ce qui fut un épisode important certes, mais un épisode tout de même, du colossal affrontement de la Seconde Guerre mondiale, et qui en outre portait en lui les germes de la future guerre froide. Pour les Anglo-Américains, la priorité était stratégique et militaire Londres et Washington avaient une guerre mondiale à gagner, ce qui, à l'été 1942, était loin d'être évident. Ils étaient divisés sur la stratégie à suivre. Les Britanniques avaient dans un premier temps voulu chasser les Italiens et les Allemands de Libye, pour reprendre le contrôle de la Méditerranée, et donner la main aux Français en Afrique du Nord pour les faire rentrer dans la guerre contre le Reich. Ils envisagèrent à cet effet au printemps 1942, l'Opération Gymnast. À l'inverse, les états-majors américains voulaient frapper l'Allemagne par une stratégie d'approche directe et débarquer en Europe (Opération Sledgehammer) dès 1942.

Ils pensaient ainsi triompher plus rapidement, afin de pouvoir se retourner plus vite contre le Japon, et ils souhaitaient en outre soulager les Soviétiques à l'Est. Roosevelt décida finalement de donner raison aux Britanniques.

Outre sa compréhension de la nécessité d'une étroite entente avec Londres, s'il n'était pas un stratège, il se rendait tout de même compte, comme ancien sous-secrétaire d'État à la Marine, des difficultés que comporterait un débarquement en force sur le territoire européen pour des forces américaines inexpérimentées – l'échec désastreux du raid sur Dieppe (opération Jubilee) en août 1942 en apportera la démonstration. Washington ayant fini par accepter la stratégie méditerranéenne, on prépara l'Opération Torch à partir de l'été 1942, aboutissant au débarquement en Afrique du Nord à partir des 7-8 novembre (1).

Les importunes dissensions françaises Il est évident que l'essentiel pour les Alliés était que les forces de Vichy n'opposent que le moins de résistance possible, l'avenir politique de la France d'après-guerre et la direction du pays, une fois le régime de Vichy écarté, n'étaient pour eux à ce moment-là que des considérations secondaires. Jusqu'à son renvoi en novembre 1941, les Britanniques avaient compté, le moment venu, sur le soutien de Weygand, nommé par Pétain délégué général en Afrique du Nord. De Gaulle, en effet, quoique chef de la France libre et soutenu par Londres, n'avait que très peu de partisans en Afrique du Nord et ne constituait donc pas une solution crédible.

Pendant ce temps, Robert Murphy, représentant personnel de Roosevelt à Alger depuis septembre 1940, qui avait conclu avec Weygand des accords permettant un minimum de ravitaillement américain de l'Afrique du Nord, prenait des contacts dans de nombreux milieux civils et militaires, afin de faciliter, le moment venu, le ralliement des forces de Vichy aux Alliés. De fait, les conjurés interviendront à Alger et feront prisonnières les autorités de Vichy, y compris l'Amiral Darlan, commandant en chef des forces françaises et par hasard à Alger au chevet de son fils, fort malade. (1) La meilleure description de la stratégie méditerranéenne des Alliés se trouve dans Douglas PORCH, *The Path to Victory. The Mediterranean Theater in World War II*, New York, 2004. 93 En outre, les Américains pensaient confier ensuite le commandement des forces françaises au général Giraud, chef très connu, qui s'était évadé de sa captivité en Allemagne et avait pris contact avec les Alliés.

Toutefois, ce dernier était toujours à Gibraltar, les opérations de débarquement, en particulier à Oran et au Maroc, se passèrent parfois mal, et l'Amiral Darlan, libéré par les Alliés, à la suite de manœuvres complexes, réussit à prendre le contrôle de la situation. Sans rompre avec Vichy, il ordonna dans un premier temps un cessez-le-feu à Alger, puis le 10 novembre un cessez-le-feu pour l'ensemble de l'Afrique du Nord et l'Afrique équatoriale. Et les Américains imposèrent une réorganisation : Darlan prenait le titre de Haut-commissaire pour la France en Afrique, au nom du « Maréchal empêché », tandis que Giraud devenait chef des forces armées françaises, les chefs de l'Empire, en particulier Noguès, Résident général au Maroc, se ralliant à cette formule, afin de maintenir dans toute la mesure du possible l'unité de l'Empire et de la métropole. Après l'assassinat de Darlan le 24 décembre, Giraud prit sa succession, avec le titre de « chef civil et militaire »

L'arrivée de Darlan au pouvoir à Alger sous l'égide des Alliés avait été durement critiquée dans les opinions publiques ainsi que dans la presse américaine et britannique. Mais surtout les divisions entre Français et en particulier l'opposition entre Alger et la France libre, totalement exclue du processus malgré un appel du général de Gaulle à Giraud après l'assassinat de Darlan, plaçaient les Anglais et les Américains dans une situation très gênante. Lors de la Conférence d'Anfa, à la mi-janvier 1943, ils poussèrent Giraud et de Gaulle à s'entendre. Ce fut un processus long et difficile : de Gaulle ne put arriver à Alger que le 30 mai, et ce ne fut que le 3 juin que se constitua le Comité français de la libération nationale (CFLN), unissant tous les Français ne reconnaissant pas Vichy, co-présidé par de Gaulle et Giraud, dans un climat d'extrême tension entre gaullistes et giraudistes, y compris entre l'Armée d'Afrique et les Forces françaises libres (FFL). À l'intérieur du CFLN, de Gaulle prit progressivement l'ascendant, il retourna ou écarta les partisans de Giraud, établissant sa prééminence le 31 juillet, éliminant Giraud du CFLN le 9 novembre. Cantonné dans sa fonction de commandant en chef, celui-ci en démissionnera finalement en avril 1944.

Les Accords Clark-Darlan

De Gaulle héritait toutefois d'une situation obérée. Le 22 novembre, Darlan avait signé avec le général américain Clark des accords qui reconnaissaient son pouvoir en Afrique, mais qui en échange concédaient aux Américains des droits très étendus, y compris l'extraterritorialité, l'administration des zones occupées par leurs forces, un contrôle sur les forces françaises, etc., qui s'apparentaient plus à un statut d'occupation qu'à un accord entre alliés. Des « commissions mixtes » gèreraient le maintien de l'ordre, l'administration courante, l'économie et la censure. Une fois Darlan disparu, les Français essayèrent évidemment de revenir sur ces accords léonins. Les négociations traînèrent jusqu'en mai 1944, date à laquelle, devant l'Assemblée consultative d'Alger, de Gaulle dénonça purement et simplement les Accords Clark-Darlan. 1943 :

L'enjeu du réarmement français

Ceci dit, ni les FFL (deux divisions...) ni l'Armée d'Afrique ne disposaient des matériels et équipements nécessaires pour pouvoir lutter véritablement contre la Wehrmacht. L'aide américaine fut là essentielle, et ce fut Giraud, avec l'aide de Jean Monnet, qui en parla dès ses premiers contacts avec les Américains et lors de la Conférence d'Anfa, et qui l'obtint, lors d'un séjour aux États-Unis en juillet 1943. Finalement les fournitures américaines permirent d'équiper 4 divisions d'infanterie (DI), 2 div. blindées (DB), 4 bataillons de chars, 1 régiment d'artillerie lourde, 18 groupes de DCA, de créer des unités de transports, des états-majors et des services.

Les armées françaises vécurent sur cet équipement jusqu'à la fin de la guerre... et encore par la suite. Ce fut la contribution essentielle de Giraud à la victoire finale, peut-être moins médiatisée que les faits d'armes de Juin, de Lattre ou Leclerc, mais décisive. Force est de constater que les Américains lui firent confiance pour répartir au mieux et utiliser utilement ce matériel précieux, alors qu'ils ne l'auraient pas fait pour de Gaulle. Ils furent convaincus, outre l'enthousiasme de Giraud et la précision de Jean Monnet, par la manière dont le matériel fut déchargé à Alger, par les Chantiers de Jeunesse, et assemblés par les militaires français (2). On pourrait gloser sur les rapports complexes entre la revendication théorique de la souveraineté et l'acceptation en pratique d'une forme de dépendance, efficace cependant dans le contexte géostratégique général...

Un jeu anglais subtil : le rôle de Macmillan

On a surtout retenu les difficultés considérables et récurrentes entre de Gaulle et les Américains. On n'a pas assez vu que Londres, en revanche, discrètement mais efficacement, soutenait le CFLN contre Washington, et de Gaulle contre Giraud (3). Harold Macmillan, représentant du gouvernement britannique auprès du commandement suprême interallié à Alger, joua un rôle quotidien, discret et efficace, pour calmer les tensions entre Français et pour rappeler ceux-ci à un minimum de rationalité. La victoire finale du Général sur Giraud lui doit beaucoup. Bien entendu, Londres tendait à considérer la France comme un Junior partner, appelée à le rester. Cependant, pour contrôler l'Allemagne après la guerre, pour contrebalancer l'URSS, on aurait bien besoin de Paris. En outre, Churchill était très conscient de l'anti-impérialisme de Washington : les deux grandes puissances impériales auraient tout intérêt à se serrer les coudes après la guerre...

Un facteur sous-estimé : le jeu ambigu de Staline et du PCF Moscou ne condamna pas les accords Clark-Darlan, et certains indices donnent même à penser que l'URSS aurait pu aussi bien s'accommoder de Giraud, qui se révéla facile à manœuvrer par le Parti communiste français (PCF), par exemple lors de la libération de la Corse en septembre 1943(4) . Jean Cathala, attaché de presse à la Délégation de la France libre en URSS, a dans ses mémoires probablement le mieux résumé la situation à ce moment-là : Staline maintenait la balance égale entre Giraud (soutenu par les Anglo-Saxons) et de Gaulle, en attendant que les choses se décantent (5). Il est vrai que c'est seulement en 1943 que Staline parut prendre de Gaulle au sérieux et que des échanges diplomatiques réels commencèrent à s'établir. Le 27 janvier 1943 (c'est-à-dire deux jours après la fin de la rencontre entre Churchill, Roosevelt, de Gaulle et Giraud à Anfa, qui marqua le début de l'amélioration de la position de la France libre après les grandes difficultés de la fin 1942), Staline déclara à Roger Garreau, qui représentait auprès de lui la France libre, que « jamais il ne reconnaîtrait une autre France » que la France combattante. En même temps, et il est clair que cette simultanéité ne devait rien au hasard, le député communiste Fernand Grenier apportait à Londres l'appui du PCF à de Gaulle (6).

Le 1er avril, le PCF prit position en faveur de l'installation à Alger d'un gouvernement de la République ayant à sa tête de Gaulle, qui confierait au général Giraud (notons ce point...) le commandement des troupes. Le 14 mai, Jean Moulin fondait le Conseil national de la Résistance (CNR), qui réunissait les organisations de résistance, les partis politiques et les syndicats, et proclamait le soutien de la Résistance, y compris les communistes, à de Gaulle face à Giraud.

Malgré tout, la période qui va de l'automne 1943 à la Libération fut difficile pour les rapports franco-soviétiques, essentiellement parce que Staline accordait la priorité aux rapports avec les Anglo-Saxons. Pourtant, Alger souhaitait dès cette époque établir les relations franco-soviétiques sur une base contractuelle. On y avait été très intéressé par le traité soviéto-tchèque de décembre 1943. On proposa dès le 14 décembre 1943 d'étudier un traité franco-soviétique, mais Moscou répondit de façon parfaitement dilatoire. Entre-temps, le CFLN avait consacré sa réunion du 12 octobre 1943 aux grandes orientations de la politique extérieure d'après-guerre. Il semble bien que l'opposition ait été vive ce jour-là entre Giraud, partisan d'une entente étroite avec les États-Unis, et de Gaulle, pour lequel l'alliance avec l'URSS devait constituer « la pierre de touche de notre politique » (7). Une fois de plus, on avait là un des enjeux essentiels de l'affrontement de Gaulle-Giraud, l'un des facteurs qui avaient sous-tendu leur querelle jusqu'à la fusion du mois de mai 1943, mais qui, on le voit, n'avait pas disparu avec la fusion (8).

L'enjeu essentiel pour de Gaulle : l'indépendance après la guerre De Gaulle, à côté de prises de position instantanées qui pouvaient être abruptes, témoignait d'un esprit de suite considérable et d'une vue toujours construite et raisonnée des relations internationales. Par exemple, les propos tenus le 20 avril 1943 par de Gaulle au général Bouscat, le représentant de Giraud auprès de lui, éclairent cette dimension permanente de sa vision (y compris une sous-estimation constante de l'engagement américain en Europe...) au-delà des crises ponctuelles, comme celles d'Alger en 1943 : « Il ne faut pas oublier que nous sommes seuls au milieu d'étrangers. Car les Alliés sont des étrangers. Ils peuvent demain devenir des ennemis. Giraud est en train de s'inféoder à l'Amérique. Il prépare une servitude certaine de la France et court vers de graves désillusions. Jamais l'Amérique ne consentira à s'intéresser sérieusement aux affaires politiques de l'Europe. Moi, je ne veux pas de politique d'alliances, arrêtée une fois pour toutes. Je veux que la France joue un jeu d'équilibre dans le monde, s'appuyant tantôt sur la Russie, tantôt sur l'Angleterre, etc. la France doit chercher sa voie, seule, et fixer sa place dans le monde avec ses propres moyens (9). »

Éléments de bibliographie COINTET Michèle, De Gaulle et Giraud : l'affrontement, 1942-1944, Perrin, 2005, 549 pages. CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, La France libre : de l'appel du 18 juin à la Libération, Gallimard, 1996, 969 pages, JACKSON Julian, De Gaulle, Harvard UP, 2018, 928 pages. LEVISSSE-TOUZÉ Christine, L'Afrique du Nord dans la guerre 1939-1945, Albin Michel, 1998, 468 pages

- (1) La meilleure description de la stratégie méditerranéenne des Alliés se trouve dans Douglas PORCH, The Path to Victory. The Mediterranean Theater in World War II, New York, 2004.
Très bon récit dans PAILLAT Claude, L'échiquier d'Alger, T. 2, De Gaulle joue et gagne (novembre 1942-août 1944), Robert Laffont, 1967, p. 277 et suiv. (3) Le livre de Julian JACKSON, De Gaulle (Harvard UP, 2018) est essentiel, ainsi que les mémoires de Harold MACMILLAN, War Diaries. The Mediterranean 1943-1945 (Macmillan, 1984).
(4) DUROSELLE Jean-Baptiste, Politique étrangère de la France, Vol. 2 : L'abîme, 1939-1945, Imprimerie nationale, 1982, p. 505-507. (5) CATHALA Jean, Sans fleur ni fusil, Albin Michel, 1981, p. 270-271. (6) DUROSELLE J.-B., op. cit., p. 419. Voir aussi Colonel PASSY, Mémoires du chef des services secrets de la France Libre, Odile Jacob, 2000, p. 405. (7) PAILLAT C., op. cit., p. 337-338. (8) Sur l'importance de ce facteur ainsi que celui des rapports avec les communistes dans la querelle de Gaulle-Giraud depuis le début, voir une fois de plus le témoignage de Harold Macmillan, op. cit., p. 71-72. SOUTOU Georges-Henri, La guerre froide de la France 1941-1990, Tallandier, 2018, 592 pages

***L'Académie du gaullisme a eu le plaisir de recevoir Georges-Henri SOUTOU en novembre 2011, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, auteur de plusieurs ouvrages dont :**

Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, historien, professeur à la Sorbonne et à l'Institut d'études politiques de Paris, spécialiste des relations internationales au XXe siècle (en particulier sur la Première Guerre mondiale) et des relations Est-Ouest après 1945, président de la fondation Thiers, président du Comité d'organisation de l'association des internationalistes, membre du club Le Siècle. Ouvrages : . L'Europe de 1815 à nos jours, PUF, 2007 ; La Guerre de cinquante ans, Fayard, Paris, 2001 ; L'Alliance incertaine – Les rapports politico-stratégiques franco-allemands (1954- 1996), Fayard, Paris, 1996 ; L'Or et le sang – Les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale, Fayard, Paris, 1989.

Jean Moulin

A l'occasion des 80 ans de la création du Conseil national de la Résistance (CNR)

le Musée de la Résistance et de la Déportation

A l'honneur dans une grande exposition

Espace Aden, 15 Rue du Travail, 07400 Le Teil



Situé à Le Teil en Ardèche, le Musée de la Résistance et de la Déportation propose à ses visiteurs de découvrir l'histoire de la résistance et de la déportation et notamment les spécificités de la région ardéchoise sur ces thématiques.

Avec Jean Moulin

C'est en effet au domicile parisien de ce haut fonctionnaire sarthois que le 27 mai 1943, au 43, rue du Four, Jean Moulin, délégué par le général de Gaulle, chef de la France Libre réunit autour de lui, clandestinement les représentants des principaux partis politiques et syndicats. Jean Moulin, Robert Chambeiron, Pierre Villon, Claude Bourdet, Georges Bidault, Louis Saillant, au total, ce sont 19 personnes réunies cet après-midi-là qui seront à l'origine du Conseil national de la résistance qui va coordonner les mouvements de la résistance intérieure et établir un programme après la Libération.



Livre

Les dernières réformes du général de Gaulle (1968-1969)

Auteur

Étienne Le Brun est cadre supérieur de la fonction publique, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Strasbourg (promotion Joséphine Baker, 2016).

Résumé

Après avoir réussi à tenir la dragée haute face aux événements de mai 1968 et remplacé Georges Pompidou par Maurice Couve de Murville aux fonctions de Premier ministre deux mois plus tard, Charles de Gaulle imposa au gouvernement un programme de réforme des structures de la société française : la participation. Sénat, régions, communes, entreprises et universités étaient concernés par cette transformation, dont certaines orientations étaient avant-gardistes pour l'époque : encouragement de la participation des femmes à la vie publique, limitation du nombre de mandats à une fonction, généralisation de l'intercommunalité...

Cet ouvrage présente la préparation et le contenu de chacune de ces réformes, la plupart inachevées à cause de la démission du Général de ses fonctions de président de la République le 28 avril 1969.

Une importance particulière est donnée aux origines, au cheminement depuis 1958 de ces évolutions et aux instructions données par Charles de Gaulle à ses ministres.

Au fil des pages, se dessinent les conceptions politiques de ce dernier au soir de sa présidence et une définition du gaullisme.

<https://www.purhinganube.eu/e-boutique/les-dernieres-reformes-du-general-de-gaulle-1968-1969/>

Étienne Le Brun

Les dernières réformes du général de Gaulle (1968-1969)



Presses universitaires Rhin & Danube

Après avoir réussi à tenir la dragée haute face aux événements de mai 1968 et remplacé Georges Pompidou par Maurice Couve de Murville aux fonctions de Premier ministre deux mois plus tard, Charles de Gaulle imposa au gouvernement un programme de réforme des structures de la société française : la participation. Sénat, régions, communes, entreprises et universités étaient concernés par cette transformation, dont certaines orientations étaient avant-gardistes pour l'époque : encouragement de la participation des femmes à la vie publique, limitation du nombre de mandats à une fonction, généralisation de l'intercommunalité...

Cet ouvrage présente la préparation et le contenu de chacune de ces réformes, la plupart inachevées à cause de la démission du Général de ses fonctions de président de la République le 28 avril 1969.

Une importance particulière est donnée aux origines, au cheminement depuis 1958 de ces évolutions et aux instructions données par Charles de Gaulle à ses ministres.

Au fil des pages, se dessinent les conceptions politiques de ce dernier au soir de sa présidence et une définition du gaullisme.

Étienne LE BRUN est cadre supérieur de la fonction publique, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Strasbourg (promotion Joséphine Baker, 2016).

Prix public : 24 euros

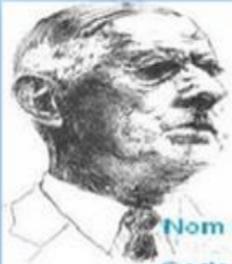




SOMMAIRE

- Nouvelle Année, Nouvel Espoir : rétablissons la souveraineté de la France. Jacques Myard page 1
- « Ils ont fait la France grandiose... » ... Christine Alfarge page 2
- Le général de Gaulle économie et finances ... Henri Fouquereau page 3
- Note de lecture de l'ouvrage « Entretien avec Michel Anfröl » ... Marc Fossez page 4
- Noël nous faire redécouvrir l'échange vrai Marc Dugois page 5
- Deux défis majeurs pour le nouveau président américain ... Paul Kloboukoff page 6





BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT À 18 JUIN
Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à :
Académie du Gaullisme

Nom et prénom..... Adresse

Code postal..... Ville.....

Téléphone fix..... Téléphone portable.....

Courriel

Cotisations : ---- x 25 € (plus de 25 ans) ---- x 10 € (moins de 25 ans) ---- x 30 € (couple)
À partir de ---- x 75 € (membre bienfaiteur)

Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à : Académie de Gaullisme, Monsieur ALFARGE Amir
12, Rue Rabelais 86130 JAUNAY- MARIGNY

Site officiel Paris France
www.academie-gaullisme.fr

© 01.06.2023